

## Table des matières

1. L'opération marrainage c'est quoi ?.....	1
2. Comment faire pour en bénéficier ? .....	1
➤ Dans l'onglet, « affiliation Ufolep » : de la nouvelle association à affilier .....	1
➤ Descendre en bas de la page : .....	1
3. Les modalités de facturation .....	2
4. Les modalités de remboursement .....	3

### 1. L'opération marrainage c'est quoi ?

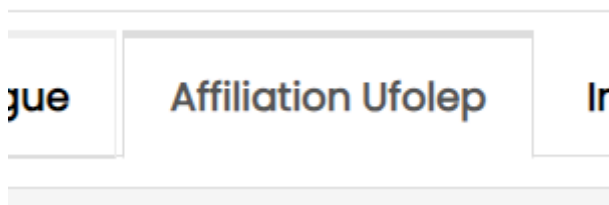
Le principe est simple : votre association affiliée à votre comité **marraine** une nouvelle association jamais affiliée à l'UFOLEP auparavant. Une prise en charge de 50€ est effectuée sur l'affiliation pour l'association qui **a marrainé** (l'association existante/affiliée dans votre comité) et pour l'association qui **a été marrainée** (la nouvelle association).

Cette opération démarre dès l'ouverture de la saison.

### 2. Comment faire pour en bénéficier ?

Sur affiligue, lors de la création de la fiche de la nouvelle association jamais affiliée auparavant et marrainée par une association existante affiliée à votre comité, le n° d'affiliation de l'association existante est à indiquer (voir photo ci-dessous) :

- Dans l'onglet, « affiliation Ufolep » : de la nouvelle association à affilier



- Descendre en bas de la page :

Marainage association

N° d'affiliation de l'association marrainée

Dans l'onglet déroulant ci-dessus, la liste de toutes les associations de votre comité affiliées va apparaître. A vous de choisir l'association qui a marrainée cette nouvelle association.

Ensuite, une fois la création de l'association terminée, validez la fiche.

### 3. Les modalités de facturation

Il n'existe pas automatiquement de produit avec la remise de 50€ de l'opération marrainage, il faut que le comité crée le produit qui sera ensuite à sélectionner sur la facture faite à l'association (*celle qui a marrainée et celle qui a été marrainée*).

Pour cela, cliquez sur (1) facturation et règlement = (2) paramétrage tarification = (3) gérer des tarifs affiliations/adhésions complémentaires :



Choisissez la structure UFOLEP et cliquez sur « Ajouter un produit » :

Saisissez les informations suivantes :

Saison : 2023/2024

Structure : Ufolep

Recherche    Edition détaillée des tarifs    Edition des tarifs    **Ajouter un produit**

Suivez les indications ci-dessous : (choisir la structure, le produit (affiliation), libellé (exemple : remise marrainage), le début de la saison et la fin de la saison).

Structure : Ufolep

Produit confédéral : ...

Libellé :

Catégorie d'âge : Aucune

Début d'utilisation : 01/09/2023    Fin d'utilisation : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Enregistrer    Annuler

Puis cliquez sur « enregistrer ».

#### 4. Les modalités de remboursement

A la fin de l'année civile et grâce à toutes les étapes que vous avez effectuées ci-dessus, l'Ufolep nationale réalise une extraction de données pour connaître le nombre de marrainage et donc de remise que votre comité a effectué la saison précédente.

Suite à cette extraction nous pouvons rembourser au comité le montant des remises effectuées aux associations concernées.

*Pour exemple : un comité a réalisé 1 opération marrainage, le national lui remboursera 100€.*

*1 opération marrainage = 100€ de remise (1 remise de 50€ pour l'association qui a marrainée et 1 remise de 50€ pour la nouvelle association).*

**Une pause dans l'affiliation d'une ou de plusieurs années de la part d'une association ne peut être considérée comme nouvelle.**

Pour toute demande d'information : [imatthey.laligue@ufolep.org](mailto:imatthey.laligue@ufolep.org)